

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 10–11 février 2014

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2014/13

6 juin 2014

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2014 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

TABLE DES MATIÈRES

	page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2014/EB.1/1 Remarques liminaires de la Directrice exécutive	1
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2014/EB.1/2 Examen du cadre de financement: Mécanisme de financement anticipé	3
2014/EB.1/3 Méthode de calcul du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM	4
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2014/EB.1/4 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2008–2013) et réponse de la direction	5
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2014/EB.1/5 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Guatemala (2003–2010) et réponse de la direction	7
2014/EB.1/6 Interventions prolongées de secours et de redressement—Haïti 200618	8
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2014/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Sénégal (2005–2010) et réponse de la direction	9
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	
2014/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence en Ouganda (2005–2010) et réponse de la direction	11
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	
2014/EB.1/9 Augmentations budgétaires pour les activités de développement—République du Congo 200211	12
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	
2014/EB.1/10 Interventions prolongées de secours et de redressement—Yémen 200636	14
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2014/EB.1/11 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	15

	page
QUESTIONS DIVERSES	
2014/EB.1/12	
Simplification de la procédure d’approbation des programmes de pays	15
Point sur la mise en œuvre de l’examen quadriennal complet	16
Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d’administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l’UNICEF, d’ONU-Femmes et du PAM	16
Annexe I	18
Décisions et recommandations	
Annexe II	22
Ordre du jour	

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Remarques liminaires de la Directrice exécutive (2014/EB.1/1)

1. La Directrice exécutive a tout d'abord déclaré qu'en 2014, le PAM concrétiserait les promesses faites dans le cadre de l'initiative visant à transformer l'organisation dans son ensemble, afin que sa structure soit mieux adaptée à la mission qui est la sienne.
2. Les prix des denrées ayant légèrement baissé par rapport à 2013, mais restant fluctuants, le PAM devait investir dans des systèmes de filets de sécurité afin de prévenir la faim et la malnutrition, qui risquaient de faire obstacle au développement, à l'éducation et à la croissance économique. Dans le même temps, il intervenait dans le cadre de situations d'urgence de niveau 3: i) en République centrafricaine, où l'action menée pour faire face à l'insécurité alimentaire et à des déplacements de populations de grande ampleur était entravée par l'insécurité et l'insuffisance du financement; ii) au Soudan du Sud, où 7 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire en raison de l'activité agricole réduite, du manque de fonds et des vols de vivres dans les entrepôts du PAM; iii) en République arabe syrienne, où le risque d'attaques, même pendant les cessez-le-feu, limitait l'accès aux 4,25 millions de personnes dans le besoin; pendant ce temps, plus de 2 millions de Syriens avaient trouvé refuge dans des pays d'accueil voisins où les programmes de transferts monétaires et de bons du PAM avaient injecté 300 millions de dollars É.-U. dans les économies locales, ce qui avait contribué à parer à l'instabilité due à la concurrence pour les ressources; et iv) aux Philippines, où le relèvement se poursuivait après les dégâts causés par le typhon, mais où de nombreuses populations étaient déplacées et exposées à l'insécurité alimentaire.
3. Le PAM a aussi été mis à contribution pour faire face à d'autres situations graves, notamment: l'instabilité et l'insécurité alimentaire au Yémen; le déplacement de 4,3 millions de personnes en République démocratique du Congo, où les ressources se faisaient rares; une rupture d'approvisionnement au Mali; et la pénurie de fonds, de vivres et de ressources au Kenya et au Zimbabwe. La Directrice exécutive a remercié les donateurs de la générosité dont ils avaient fait preuve en 2013 – le PAM avait reçu 4,3 milliards de dollars de contributions – mais elle a averti qu'un montant comparable serait nécessaire au PAM pour qu'il puisse demeurer efficace. Parmi les objectifs pour 2014 figuraient la réduction des coûts au minimum, l'utilisation optimale des ressources économiques et la mobilisation des donateurs privés et particuliers; une nouvelle approche du financement et un nouveau programme de partenariat étaient en cours d'élaboration.
4. S'agissant de se doter d'une structure organisationnelle adaptée à sa mission, le PAM était en train d'adopter une stratégie en matière de personnel qui était détaillée et tournée vers l'avenir, et qui tenait compte de l'intérêt présenté par le personnel national, dans le cadre d'un système nouveau qui prévoyait un programme d'acquisition de talents et une composante relative à l'avancement des carrières prenant en considération la problématique hommes-femmes, le potentiel du personnel venant de pays en développement et le rôle important joué par les administrateurs auxiliaires. Le PAM relèverait les défis mis en évidence dans l'évaluation de sa politique en matière de problématique hommes-femmes; il accordait par ailleurs une grande attention aux programmes de justice interne, de sécurité du travail et de soins médicaux.

5. La Directrice exécutive a souligné l'importance des partenariats du PAM avec les autres institutions ayant leur siège à Rome, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations du secteur privé, qui jouaient un rôle essentiel dans la réalisation des Objectifs stratégiques. Les recommandations issues de l'Examen quadriennal complet seraient appliquées en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, et des directives pour la mise en œuvre du Programme de transformation étaient en cours d'élaboration. Le PAM s'employait à faciliter les débats sur l'après-2015, notamment en continuant à participer à l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Toutes ces initiatives étaient étayées par l'examen du cadre de financement du PAM, y compris le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI), par sa politique en matière de gestion de la performance axée sur les résultats et par son engagement en faveur d'une gestion prudente des ressources, de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes.
6. La Directrice exécutive a terminé en remerciant les donateurs du PAM pour leurs contributions et en réaffirmant sa détermination à honorer tous les engagements pris.
7. Le Conseil a accueilli avec intérêt les observations de la Directrice exécutive et noté que l'augmentation du montant des contributions en 2013 à laquelle elle avait contribué témoignait de la confiance et du respect inspirés par le PAM. La déclaration d'intention concernant le respect des engagements pris a également été applaudie. L'ampleur des opérations menées par le PAM pour faire face aux situations d'urgence de niveau 3 était indiscutable, et les membres du Conseil ont été unanimes à faire l'éloge du dévouement, du professionnalisme et du courage du personnel du PAM qui intervenait dans des situations dangereuses et éprouvantes. Le Conseil a souligné combien il était nécessaire de collaborer avec les gouvernements pour faire en sorte que les organismes humanitaires aient accès aux bénéficiaires en toute sécurité. Le PAM devrait aussi s'efforcer de faire prendre conscience au public de l'importance des principes humanitaires universels.
8. Les membres du Conseil se sont félicités de l'intention du PAM d'optimiser ses processus de gouvernance, et ils ont recommandé d'adopter une approche intégrée afin que les changements mis en œuvre aient pour effet d'améliorer la performance opérationnelle et l'efficacité de l'utilisation des ressources. La ligne de conduite consistant à mettre en place un système de mesure des résultats fondé sur des données factuelles était bienvenue, car celui-ci contribuerait à porter au maximum l'efficacité et l'efficacité des opérations et des processus administratifs. Les membres du Conseil ont recommandé que le PAM continue de former son personnel et de développer ses capacités, afin de favoriser la diffusion d'une culture axée sur les résultats.
9. Les mérites des contributions du PAM aux programmes collectifs d'aide humanitaire et au système d'action groupée ont été vantés, mais les membres du Conseil ont rappelé que les opérations bénéficiant d'une grande publicité risquaient de reléguer au second plan d'autres situations d'urgence frappant des millions de personnes: l'insuffisance du financement des opérations en République centrafricaine en était un exemple. Compte tenu de la volatilité des prix des denrées attendue en 2014, les membres du Conseil ont fait observer que la collaboration avec les autres institutions ayant leur siège à Rome permettrait de maîtriser les coûts: des objectifs et des priorités devaient être définis pour les projets relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Des partenariats avec les gouvernements pourraient également contribuer à stabiliser les dépenses relatives aux produits alimentaires, grâce à des initiatives comme les Achats au service du progrès.

10. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction la transparence dont avait fait preuve le Secrétariat dans la suite donnée à l'évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes, et approuvé les mesures prises pour résoudre les problèmes mis en évidence. Ils ont recommandé que le PAM s'efforce de donner plus de responsabilités aux femmes à tous les stades de ses opérations, conformément aux politiques du système des Nations Unies, et de garantir la mise à disposition régulière de fonds suffisants. Il a été noté qu'il fallait rendre compte fréquemment des progrès accomplis, afin de garantir que la problématique hommes-femmes reste au centre des préoccupations. Le Conseil a également accueilli favorablement les nouvelles méthodes de gestion des ressources humaines, qui permettraient de veiller à ce que le PAM soit en mesure d'aider les bénéficiaires actuels et de faire face rapidement aux situations d'urgence dès qu'elles surviennent.
11. Le Conseil a reconnu qu'il était nécessaire d'examiner le cadre de financement afin que les fonds puissent être utilisés avec le maximum de souplesse; la définition et la maîtrise des coûts opérationnels devraient être améliorées. Selon plusieurs membres, il fallait assurer une entière visibilité aux contributions des donateurs afin que les gouvernements puissent s'acquitter de leur responsabilité vis-à-vis de leurs contribuables. La ferme intention d'élargir la base de donateurs et de chercher à établir des partenariats et des dispositifs de collaboration triangulaire et Sud-Sud plus efficaces a été applaudie. Les membres du Conseil ont souligné que des dons pluriannuels prévisibles, souples et non affectés étaient essentiels, et ils ont invité les donateurs à tout mettre en œuvre pour adopter de tels modes de financement, qui permettraient de pérenniser les acquis en matière de développement. Les projets du PAM fondés sur des transferts monétaires avaient manifestement des effets bénéfiques, dans le cas par exemple des réfugiés syriens. S'il bénéficiait d'un financement prévisible, le PAM pourrait se consacrer davantage aux questions de développement, par le biais notamment de programmes de santé et de nutrition.
12. La Directrice exécutive a remercié les membres du Conseil de leurs observations et recommandations, et les a assurés qu'il en serait tenu compte dans toutes les activités du PAM.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Examen du cadre de financement: Mécanisme de financement anticipé (2014/EB.1/2) (*pour examen*)

13. Faisant observer que le PAM était financé par des contributions volontaires et que, par conséquent, les décisions devaient souvent être prises pour répondre à des besoins immédiats et risquaient de se traduire par une utilisation sous-optimale des ressources, le Secrétariat a présenté une proposition visant à examiner les solutions suivantes, qui assureraient un financement plus stable des opérations: i) augmentation de la Réserve opérationnelle; ii) ajustement du ratio de levier des instruments à l'examen en fonction des niveaux de risque; et iii) préfinancement des projets en fonction des ressources globales au niveau du pays.
14. Le Conseil a accueilli favorablement cette proposition dans son principe, notant que la réduction des délais d'approvisionnement et les gains d'efficacité en résultant seraient bénéfiques, mais il a demandé des précisions sur le montant idéal du Mécanisme de financement anticipé, sur les critères d'atténuation des risques lors de la sélection des pays aux fins du préfinancement groupé, et sur les ratios de levier proposés, conformément aux conseils du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les

membres du Conseil ont recommandé d'effectuer une analyse globale des affectations possibles des fonds disponibles, compte tenu de l'examen par le PAM de son cadre de financement, et noté que le montant du Mécanisme d'achat anticipé avait été récemment relevé. Ils ont demandé des éclaircissements sur le niveau proposé pour le préfinancement groupé destiné aux bureaux de pays.

15. Le Conseil a souligné qu'il était important de disposer de renseignements supplémentaires pour mieux évaluer les avantages, les coûts et les risques associés à chacune des solutions présentées. Les membres ont noté avec satisfaction l'évaluation qui serait réalisée prochainement par le Boston Consulting Group; ils attendaient avec intérêt d'autres consultations informelles et proposaient que les questions techniques soient traitées par un groupe de travail ou de manière bilatérale. Une totale transparence était essentielle pour que le Conseil et les donateurs soient informés.
16. Soulignant que les débats s'inscrivaient dans le cadre d'un processus consultatif permanent, le Secrétariat s'est félicité de la participation active du Conseil. Il est convenu qu'une analyse détaillée des risques serait réalisée, et il a assuré le Conseil que des données justificatives supplémentaires seraient préparées dans les prochains mois et présentées pendant les consultations informelles et avant la session annuelle du Conseil. Le principal objectif, à savoir disposer en temps voulu d'un financement suffisant, prévisible et souple, tout en améliorant l'efficacité des activités du PAM, restait prioritaire. Un autre rapport sur ce sujet serait présenté au Conseil à sa session annuelle de 2014.

Méthode de calcul du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM (2014/EB.1/3) (*pour examen*)

17. Dans ce document, le Secrétariat a invité le Conseil à formuler des orientations, s'agissant notamment de savoir si le PAM devrait: i) disposer d'un budget de base; ii) envisager de recourir à des sources de financement multiples pour couvrir certaines dépenses afférentes aux activités d'appui et d'administration; iii) conserver un taux uniforme de recouvrement des CAI; et iv) adopter un taux variable de recouvrement des CAI pour favoriser la mobilisation de ressources. Des consultations informelles devaient se tenir en avril et mai 2014, puis le Conseil se prononcerait à sa session annuelle.
18. Le Conseil a estimé qu'il devait disposer de davantage de données et d'analyses contextuelles avant de pouvoir formuler les orientations demandées. Il s'est notamment enquis du montant minimal de ressources nécessaires au fonctionnement du PAM, de l'incidence de sa réorientation stratégique, et de l'analyse de ses structures de coûts directs et indirects, y compris les sources de financement. Un examen plus approfondi des modèles de recouvrement des coûts d'autres organismes fournirait des informations générales utiles s'agissant de la question iv). Tout en reconnaissant que le PAM avait besoin de ressources suffisantes pour engager des actions efficaces, les membres ont prévenu que le relèvement des coûts d'appui pourrait dissuader les donateurs de verser des contributions; le Secrétariat devrait justifier toute modification du taux de recouvrement des CAI en démontrant qu'elle permettrait d'améliorer la fourniture de l'assistance.

19. Les membres du Conseil ont estimé que le modèle actuel du PAM n'était pas dépassé. Ils n'étaient pas favorables à un budget de base, car le modèle du financement par des contributions volontaires présentait des avantages liés à la flexibilité. Ils préconisaient généralement de conserver un taux uniforme de recouvrement des CAI, dans la mesure où des taux multiples risqueraient de détourner les contributions vers des activités assorties de taux inférieurs et de compliquer la communication de l'information aux donateurs et les processus administratifs.
20. Le Secrétariat a noté que, selon la méthode approuvée en 2006, le taux de recouvrement des CAI aurait déjà dû être porté à 8,08 pour cent. L'initiative actuelle avait pour objectif d'adapter ce cadre aux besoins du PAM, en constante évolution, en évitant autant que possible d'avoir recours à des analyses coûteuses, de longue haleine et complexes. Il a noté le consensus qui se dégagait parmi les membres du Conseil, contre un budget de base et l'application de taux multiples de recouvrement des CAI; il apporterait de plus amples renseignements sur les incidences de l'application de tels taux, tout en orientant les consultations futures vers l'examen de la mobilisation des ressources et l'utilisation de multiples sources de financement.
21. Le Conseil a demandé que le projet de décision soit modifié afin d'indiquer qu'il attendait une analyse plus approfondie de la question.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2008–2013) et réponse de la direction (2014/EB.1/4) (pour examen)

22. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le rapport. Dans sa réponse, la direction prenait acte des points faibles mis en évidence, et se déclarait résolue à mettre à profit les enseignements tirés pour éclairer la conception d'une nouvelle politique en matière de problématique hommes-femmes.
23. Le Conseil a pris note des progrès accomplis dans certains domaines, mais s'est dit globalement préoccupé par les constatations issues de l'évaluation. Saluant la décision de faire de la problématique hommes-femmes "l'affaire de tous", il a prié instamment le Secrétariat de faire preuve d'ambition et de dynamisme pour s'attaquer aux problèmes persistants qui entravent la mise en œuvre de la politique et pour généraliser la prise en considération de cette problématique partout au PAM. La prise en compte systématique de ces questions dans les activités nécessiterait un financement et des ressources suffisants, notamment pour le développement des capacités des bureaux de pays et l'incorporation de la problématique dans les budgets et les dispositifs de suivi et d'évaluation; l'application des recommandations impliquait également des coûts. Lors de la conception de la nouvelle politique, il faudrait envisager d'appliquer au niveau des pays une approche de la problématique hommes-femmes partant de la base; les meilleures pratiques devraient être recueillies sur le terrain, notamment dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès et des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs. Le développement des capacités au niveau des ménages et des communautés faciliterait l'obtention de résultats durables en matière d'amélioration de l'équité du traitement des deux sexes. Les membres s'inquiétaient des progrès limités accomplis sur la voie de la parité des sexes parmi le personnel du PAM; il était essentiel que la direction s'emploie à faire évoluer la culture d'entreprise.

24. La Directrice du Bureau de l'évaluation a noté que la version intégrale du rapport d'évaluation contenait plus de détails sur les constatations issues de l'évaluation et sur la façon dont elles avaient été établies et interprétées. Elle a précisé le rôle du Réseau chargé de la promotion de l'égalité des sexes dans la gestion de l'information et l'évaluation des besoins relatifs aux capacités; elle examinerait la synthèse conjointe envisagée, portant sur les évaluations des politiques en matière de problématique hommes-femmes, avec les autres institutions ayant leur siège à Rome.
25. La direction a confirmé que des mesures avaient déjà été prises pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation; à cet égard, des informations actualisées seraient communiquées au Conseil tout au long de l'année 2014. Le PAM avait réalisé des progrès par rapport aux indicateurs figurant dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (SWAP), et visait à dépasser les objectifs fixés pour tous les indicateurs d'ici à 2016. Tous les bureaux régionaux avaient reçu une formation concernant le marqueur de l'égalité hommes-femmes défini par le Comité permanent interorganisations, ce qui avait permis de faire des progrès s'agissant de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les projets et les programmes.
26. Le Conseil a modifié le projet de décision, afin d'indiquer que le Secrétariat était invité à lui présenter un rapport intérimaire sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à sa deuxième session ordinaire de 2014.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

27. Le Directeur régional a souligné que, dans cette région, les priorités étaient l'appui aux programmes de protection sociale axés sur la lutte contre la malnutrition et l'amélioration des conditions de vie. À cette fin, des partenariats avec des gouvernements, des organisations du secteur privé et des ONG étaient mis en place: entre 2009 et 2014, les gouvernements de la région avaient apporté 164 millions de dollars par le biais de fonds d'affectation spéciale, et 40 millions de dollars devaient être versés en 2014. Plusieurs partenariats noués avec le secteur privé dans la région avaient permis de recueillir 18 millions de dollars entre 2011 et 2014.
28. La collaboration Sud-Sud continuait de donner d'excellents résultats, notamment à Cuba, où 25 000 tonnes de vivres avaient été livrées par le Brésil, et en République dominicaine, où des programmes nutritionnels bénéficiaient d'un soutien. Dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès, 31 millions de tonnes de maïs et de haricots destinés à la vente avaient été produits.
29. S'inspirant d'une étude du Ministère britannique du développement international (DFID), qui indiquait les principaux bénéfices tirés des investissements en faveur du renforcement de la résilience, le PAM et des ONG partenaires appuyaient des programmes de formation agricole et des travaux de remise en état des routes en Haïti, et mettaient au point des programmes de renforcement de la résilience. Les activités menées avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la FAO étaient axées sur l'utilisation de la pomme de terre dans l'alimentation scolaire et l'appui apporté à 45 000 familles touchées par la rouille du caféier en Amérique centrale. L'analyse des besoins alimentaires futurs était en cours.

Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoires sur la résilience des moyens d'existence au Guatemala (2003–2010) et réponse de la direction (2014/EB.1/5) (pour examen)

30. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté ce rapport succinct de l'une des évaluations de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoires (VCA). La direction a noté que, parmi les questions communes découlant de cette série d'évaluations, figurait la nécessité d'accorder davantage d'attention à la réduction des risques de catastrophe, à la problématique hommes-femmes et aux systèmes de suivi et d'évaluation.
31. Le Conseil était préoccupé par le manque de données, financières, de référence ou autres, et se félicitait des dispositions prises pour apporter des améliorations dans ce domaine. Les membres ont noté qu'il fallait renforcer l'assistance et les moyens techniques nécessaires pour développer et entretenir les avoires créés, et faciliter l'appropriation par les communautés. Il convenait d'établir des partenariats plus durables et plus solides, offrant si nécessaire un éventail plus vaste de compétences techniques, et de renforcer la capacité des bureaux de pays à concevoir, mettre en œuvre et suivre des programmes adaptés au contexte.
32. Le Conseil a noté qu'au Guatemala, les activités VCA avaient eu un impact à court ou moyen terme, mais n'avaient guère eu d'effet sur la résilience à plus long terme. La participation des communautés à la conception et à la mise en œuvre des programmes revêtait un intérêt particulier dans ce pays à revenu intermédiaire exposé à des catastrophes naturelles fréquentes et aux effets du changement climatique. Il fallait trouver de nouvelles sources de financement pour pallier l'insuffisance de fonds.
33. Les membres ont exprimé des réserves au sujet de la recommandation préconisant de concentrer les efforts au Guatemala sur des interventions VCA moins nombreuses et plus importantes, et de la réponse de la direction. Cette concentration des activités pourrait être incompatible avec l'importance accordée par le PAM à la fourniture d'une assistance alimentaire là où elle est le plus nécessaire – même si des activités VCA axées sur les secours ou sur le développement, quoique différentes sur le plan technique, devraient permettre d'atteindre le même objectif primordial, à savoir assurer durablement la sécurité alimentaire.
34. La Directrice du Bureau de l'évaluation a précisé que la recommandation préconisant de concentrer les efforts invitait à entreprendre un nombre restreint de types d'interventions plus importantes et de plus longue durée, davantage axées sur la réduction des risques, afin de faire un usage optimal des maigres ressources et d'obtenir ainsi un impact durable. Faute de données de référence, l'évaluation avait mesuré l'impact en comparant les données sur les ménages et les communautés selon qu'ils avaient participé ou non aux activités.
35. La Directrice du Bureau de l'évaluation a annoncé la tenue en 2014 d'un séminaire technique sur la méthodologie relative à la série d'évaluations. La direction a ajouté que le nouvel outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays permettrait d'améliorer la cohérence de la collecte de données; d'autres outils de collecte de données seraient mis au point. Les réponses aux questions communes découlant de la série d'évaluations seraient fondées sur le rapport de synthèse qui serait présenté plus tard en 2014.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Haïti 200618 (2014/EB.1/6) (pour approbation)

36. Le Directeur de pays a fait observer que le PAM s'emploierait à: aider Haïti à faire face aux chocs répétés d'origine naturelle moyennant une préparation aux catastrophes; protéger les moyens d'existence en ayant recours à des activités Espèces ou Vivres pour la création d'avoires; et lutter contre la malnutrition. Un système de ciblage amélioré mis au point en

collaboration avec des ONG, des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires aiderait le Gouvernement à créer et gérer des filets de protection sociale. En collaboration avec la FAO, les activités Espèces pour la création d'avoires seraient axées sur la gestion des bassins versants.

37. Le Conseil a fait l'éloge des démarches adoptées dans le domaine des partenariats et de l'importance accordée à l'appui apporté au Gouvernement. Il s'est en outre félicité de l'attention portée aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi qu'à la réduction et la prévention de la malnutrition. La flexibilité dans l'utilisation des activités Espèces ou Vivres pour la création d'avoires a été accueillie avec satisfaction, tout comme le fait que les bénéficiaires des programmes Espèces pour la création d'avoires étaient autorisés à acheter des denrées sur les marchés locaux. Les membres du Conseil ont demandé qu'un dispositif rigoureux de suivi et d'évaluation soit mis en place et ont souhaité obtenir des précisions sur les activités relatives à la nutrition et au renforcement de la résilience.
38. Remerciant le Conseil pour ses observations, le Directeur de pays a noté qu'un fonctionnaire chargé exclusivement du suivi et de l'évaluation avait commencé à travailler. Une base de données sur les ménages devait être créée à des fins de ciblage et transmise au Ministère des affaires sociales, dans le contexte du développement des capacités entrepris par le biais du groupement Cooperative for Assistance and Relief Everywhere/Action contre la faim/PAM. La collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale contribuerait à normaliser le ciblage. Dans le cadre de la composante nutritionnelle, des bons permettant de se procurer des produits alimentaires frais locaux seraient distribués aux familles des femmes enceintes et des mères allaitantes. Les activités de renforcement de la résilience seraient axées sur les zones de bassins versants, afin de prévenir les dégâts causés par les inondations et d'assurer une protection durable.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

39. La Directrice régionale a signalé que le PAM collaborait avec la FAO, l'UNICEF et d'autres partenaires pour exécuter des programmes d'appui en matière de nutrition, éducation, santé et sécurité alimentaire dans toute l'Afrique de l'Ouest; la semaine précédente, un appel avait été lancé à la FAO pour la région du Sahel. Le PAM intensifiait les achats locaux destinés à l'alimentation scolaire, notamment par le biais de l'initiative Achats au service du progrès, les activités fondées sur les transferts monétaires et les bons, et le suivi. Des caractéristiques communes avaient été définies pour les nouvelles interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) menées dans la région. Pour faire évoluer les comportements, l'éducation nutritionnelle était orientée vers les enfants plus âgés responsables de leurs frères et sœurs plus jeunes. À la suite d'une analyse des lacunes, un nouveau système de collecte des données et de suivi était mis en place et serait opérationnel d'ici à la fin de 2015. La période de soudure risquait d'être particulièrement difficile en 2014, surtout dans les pays exposés à des chocs répétés ou en cours de redressement après un conflit.
40. Au Mali, l'instabilité empêchait le retour des réfugiés et des personnes déplacées, et des pénuries de ressources avaient entraîné une réduction des rations. En République centrafricaine, la violence avait des effets dévastateurs sur l'ensemble de la population et les ressources manquaient en milieu rural. L'arrivée des pluies entraînerait des risques d'épidémies dans les zones où les personnes déplacées s'étaient rassemblées à la recherche d'une protection, notamment à proximité de l'aéroport de Bangui. En prévision des pluies, le PAM et la FAO collaboraient en vue d'assurer les approvisionnements en semences et le

PAM prépositionnait ses produits alimentaires, avant que les routes ne deviennent impraticables; pour ce faire, il avait besoin de fonds, ainsi que pour l'opération d'urgence prévue et pour l'intensification des distributions. Le PAM s'employait à garantir l'accès à l'ensemble des populations du pays en toute sécurité et sans entrave. Des constatations encourageantes avaient été tirées de l'évaluation des activités VCA au Sénégal; le bureau de pays et le bureau régional mettaient en œuvre les recommandations issues de l'évaluation relatives à des programmes pluriannuels de création d'avoires comportant des activités améliorées de planification communautaire et de ciblage.

41. Il était envisagé d'élaborer ultérieurement une stratégie relative aux chaînes d'approvisionnement pour la région, prévoyant notamment une réserve alimentaire régionale, et de renforcer la collaboration avec les communautés.

Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoires sur la résilience des moyens d'existence au Sénégal (2005–2010) et réponse de la direction (2014/EB.1/7) (pour examen)

42. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté les principales constatations et conclusions de l'évaluation. Des progrès à court et moyen terme ont été observés dans les domaines suivants: sécurité alimentaire, changements de l'environnement biophysique, production agricole et options de subsistance. Des différences importantes en matière de diversité du régime alimentaire ont été constatées, à l'avantage des ménages participants; toutefois, les activités VCA avaient été moins efficaces pour renforcer la résilience et la cohésion sociale. La Directrice du Bureau de l'évaluation a noté que les enseignements tirés de l'évaluation étaient mis à profit dans le cadre de l'intervention en cours au Sénégal.
43. La direction a pris note des résultats durables observés, et constaté que certaines recommandations, concernant notamment l'amélioration des dispositifs de suivi et d'évaluation, avaient été également formulées dans d'autres évaluations de la série.
44. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les constatations de l'évaluation, modérément optimistes, ainsi que la mise en œuvre rapide des recommandations par le Secrétariat. Certains membres ont souligné qu'il fallait adopter des stratégies de gestion à long terme pour garantir l'entretien des avoires par les communautés une fois le projet terminé; s'agissant de l'impact et de l'utilité des avoires créés grâce aux activités VCA et du renforcement des capacités, ils ont préconisé d'intensifier la sensibilisation et la participation des autorités locales.
45. Répondant aux points soulevés par le Conseil, la Directrice du Bureau de l'évaluation a confirmé que les activités VCA avaient été entreprises au Sénégal avant l'élaboration du guide d'orientation correspondant et de la politique en matière de réduction des risques de catastrophe; et que les constatations issues de l'évaluation pouvaient éclairer le PAM quant à la pertinence des politiques et des orientations actuelles. Il ressortait des constatations présentées dans la version intégrale du rapport que les interventions devaient être souples et adaptables à l'évolution des besoins, en particulier dans un contexte de transition. Elle approuvait la démarche des membres qui invitaient à mettre en œuvre les activités VCA de manière transparente et à faire respecter les conditions requises, dans le droit fil de la recommandation 4.

46. La direction a précisé que la mise en œuvre de la plupart des recommandations issues de l'évaluation avait été confiée au bureau de pays, mais les questions soulevées (partenariats, formation et développement des capacités, et suivi) étaient également traitées au niveau institutionnel.
47. La Directrice régionale a ajouté que le plan régional en faveur de la résilience, qui était en cours d'élaboration, contribuerait à créer des conditions propices à l'appropriation par les communautés. Le PAM s'en remettait actuellement à la FAO et au FIDA pour faire en sorte que les avoirs créés continuent d'être utilisés et entretenus une fois terminés les programmes VCA du PAM.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

48. La Directrice régionale a appelé l'attention sur le fait que l'insécurité alimentaire dont souffraient 6,7 millions de personnes dans la région avait atteint un niveau critique, tout particulièrement au Soudan du Sud et en Éthiopie. Au Soudan du Sud, l'accès aux vivres était perturbé par le conflit depuis la mi-décembre: les marchés étaient détruits, les filières d'approvisionnement étaient provisoirement interrompues, et le nombre de personnes déplacées et de réfugiés augmentait. Selon le protocole relatif aux interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central, le PAM avait lancé une opération d'urgence et s'efforçait d'aider les personnes déplacées et les populations touchées par le conflit; dans le cadre de l'IPSR, une assistance continuait d'être apportée aux réfugiés, et les activités de création d'avoirs et Vivres pour l'éducation étaient poursuivies dans les régions stables. En Éthiopie, la sécurité alimentaire s'améliorait lentement, mais il restait des poches où, en raison de la mauvaise récolte, 2,7 millions de personnes avaient encore besoin d'une aide d'urgence. Au Kenya, la sécurité alimentaire se dégradait dans les régions septentrionales et orientales du pays, où 850 000 personnes étaient en danger à la suite de la sécheresse. En Somalie, 75 pour cent des 860 000 personnes dans le besoin faisaient partie des populations déplacées, et deux autres millions de personnes étaient exposées à la malnutrition.
49. Au Soudan du Sud, l'intervention d'urgence initiale avait été financée grâce à des avances et des prêts internes. Des contributions immédiates étaient désormais nécessaires pour couvrir les besoins et repositionner les produits alimentaires dans les régions qui seraient isolées après l'arrivée imminente des pluies (65 pour cent du pays): le PAM avait encore besoin de 410 millions de dollars pour apporter une assistance alimentaire à 2,5 millions de personnes et pour soutenir les opérations des modules d'action groupée et les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies. Les Sud-Soudanais fuyant vers les pays voisins pesaient lourdement sur les filières d'approvisionnement vivrier du PAM, et cette assistance devrait donc être organisée selon certaines priorités. Sans compter les incidences de la crise au Soudan du Sud, il fallait encore réunir 1,3 milliard de dollars pour financer les opérations dans la région en 2014.
50. Le Conseil a pris acte de l'ampleur et de la gravité de la situation, et il a soutenu la Directrice régionale, qui appelait à mobiliser le montant le plus élevé possible de contributions.

Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence en Ouganda (2005-2010) et réponse de la direction (2014/EB.1/8) (pour examen)

51. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le contexte, la portée et les constatations de l'évaluation. Les avoirs créés ont procuré des avantages à court terme importants sur le plan de la sécurité alimentaire et, même si ces avoirs ont été judicieusement conçus pour répondre aux besoins immédiats, des avantages à moyen terme ont été également observés, notamment un accès amélioré aux services et aux ressources, et une atténuation du phénomène de dégradation de l'environnement. Ils ont contribué au rétablissement des services éducatifs et à la réutilisation à des fins productives de terres jusque-là abandonnées. S'agissant des moyens d'existence et de la résilience, les avantages ont été plus limités. Dans les communautés agro-pastorales, c'est au niveau des ménages que l'impact positif sur les femmes a été le plus marqué, car les activités n'ont pas remis en question la répartition établie des rôles entre hommes et femmes. Parmi les facteurs de succès figuraient la planification participative, les partenariats et la capacité de mise en œuvre efficace des activités.
52. La direction a souligné que plusieurs recommandations étaient déjà appliquées. Les orientations et la formation relatives aux activités VCA seraient mises à jour, et les moyens de retenir le personnel d'exécution seraient étudiés; le bureau de pays élaborait un plan de développement des capacités et un programme saisonnier fondé sur les moyens d'existence.
53. Le Conseil s'est félicité du soutien apporté par le PAM aux gouvernements, qui contribuerait à assurer la durabilité des acquis en matière de développement. Il faudrait améliorer la collecte d'informations afin d'établir des données de référence pour évaluer l'impact. Les membres du Conseil ont recommandé de mettre au point un système d'information financière ventilant les dépenses par activité, pour effectuer des évaluations précises. Ils ont invité le PAM à faire en sorte que des avantages à long terme soient obtenus et que les avoirs créés soient de bonne qualité; l'appropriation par les communautés inciterait celles-ci à entretenir les avoirs, mais la question de la propriété des avoirs laissés par les réfugiés rentrant dans leur pays restait posée. Le Conseil a invité le Secrétariat à examiner la question du contrôle des ressources par les hommes ou par les femmes.
54. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à mettre à profit les enseignements tirés et à reproduire à plus grande échelle les interventions couronnées de succès avec ses partenaires, et recommandé la mise en place de contrats qui permettraient le maintien en poste du personnel d'exécution afin d'assurer la continuité. Les méthodes participatives de cette opération ont été approuvées; il serait toutefois utile de renforcer la coopération interorganisations.
55. En réponse, la direction s'est engagée à obtenir des données de référence: un chargé du suivi et de l'évaluation avait été recruté; par ailleurs, la collaboration avec la United States Agency for International Development et le DFID permettrait d'améliorer la base de données factuelles aux fins des évaluations. La question de la propriété collective des avoirs serait examinée et la ventilation des données financières par activité serait mise en place. Le PAM visait à garantir la qualité des avoirs créés, et il examinerait la question du contrôle des ressources dans une perspective d'égalité entre les sexes. Les enseignements tirés seraient intégrés dans le guide d'orientation sur les activités VCA pour la région.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

56. Le Directeur régional a signalé que la production vivrière de l'Afrique australe avait chuté en raison de catastrophes naturelles ininterrompues et qu'en conséquence, 19 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire. Au Malawi, 1,8 million de personnes avaient besoin d'une assistance, à la suite de la sécheresse qui sévissait dans l'ensemble du pays. Au Zimbabwe, où il fallait apporter une assistance alimentaire à 1,8 million de personnes, la situation était tout aussi grave.
57. À Madagascar, 4 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire, et le nombre de groupes vulnérables risquait d'augmenter en raison des cyclones et des fortes pluies attendus dans le courant de l'année; le PAM, la FAO et d'autres partenaires prêtaient assistance à 400 000 personnes.
58. Au Mozambique, la situation était généralement stable, mais des vents forts et d'autres intempéries avaient endommagé les terres agricoles et rendu l'accès difficile; environ 300 000 personnes étaient exposées au risque d'inondation et la sécurité alimentaire s'était dégradée dans certaines régions. Le bureau de pays axait ses efforts sur l'achat de produits en vue de constituer des stocks d'urgence, et prévoyait d'avoir recours à des transferts de vivres assortis de conditions.
59. En République démocratique du Congo, les violences avaient entraîné le déplacement de 4,3 millions de personnes. L'insuffisance des contributions mettait en péril les distributions du PAM, leur seule source de nourriture. Le PAM avait besoin de 48 millions de dollars pour les six prochains mois.
60. Le partenariat noué en décembre avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, en vue d'évaluer la vulnérabilité au niveau régional, avait conduit à adopter de nouvelles pratiques et à renforcer le développement des capacités concernant les évaluations au niveau des ménages.
61. Parmi les innovations du PAM figuraient des systèmes plus efficaces de collecte des données servant au suivi et à l'évaluation, et l'utilisation de cartes de crédit pour les transferts monétaires et les distributions de bons. L'objectif était que chaque pays de la région dispose de son propre système de distribution d'espèces et de bons, qui serait adopté par les gouvernements avec l'aide du PAM.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement— République du Congo 200211 (2014/EB.1/9) (pour approbation)

62. Le Directeur de pays a présenté l'augmentation proposée. Compte tenu des résultats du projet, le Gouvernement avait demandé la prolongation et l'élargissement des activités et prenait à sa charge 60 pour cent des coûts du projet. Cette prolongation constituait la première étape de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du PAM pour le pays.
63. Le Conseil a accepté la justification de l'augmentation proposée et salué l'engagement du Gouvernement en faveur du projet. Les membres ont noté qu'il convenait de suivre les effets des bons d'alimentation sur les marchés locaux et de s'assurer que les partenaires et le personnel du PAM disposaient des capacités nécessaires.
64. Répondant aux questions du Conseil, le Directeur de pays a présenté le plan d'élargissement en deux phases. La principale difficulté serait de déterminer qui seraient les bénéficiaires dans les zones nouvelles; toutefois, pour ce qui est des distributions de bons, le transport ne posait pas de problème. Les prix sur les marchés étaient constamment surveillés. Le PAM renforçait les capacités de son principal partenaire, le Ministère des affaires

sociales, s'agissant notamment des systèmes de suivi et de communications, de l'identification des bénéficiaires et de l'utilisation des informations issues du suivi pour la prise de décisions à l'échelon national. Un comité avait été créé pour coordonner les activités de protection sociale des différents intervenants dans le pays. Il était plus facile de vérifier que les bénéficiaires respectaient les conditions requises s'ils recevaient des traitements spécifiques; grâce aux bons, les familles pouvaient se permettre d'aller consulter dans des centres de santé et de soins médicaux.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

65. Le Directeur régional a d'abord appelé l'attention du Conseil sur la situation au Yémen où, en raison des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition, une aide humanitaire était nécessaire pour appuyer la paix et la stabilité dans le pays. Il a souligné que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord continuait d'être en proie à d'énormes difficultés, notamment l'intensification des conflits et la généralisation de l'insécurité, qui entraînaient des situations dramatiques de crise humanitaire et de réfugiés. Pour les pays d'Asie centrale, les perspectives étaient plus stables.
66. En Iraq, 35 000 ménages étaient déplacés et en situation d'insécurité alimentaire; le PAM s'employait avec ses partenaires à assurer l'accès en toute sécurité aux zones en difficulté. Il fallait mobiliser des fonds de toute urgence pour couvrir les besoins liés à cette nouvelle crise. En République arabe syrienne, 9 millions de personnes étaient exposées à l'insécurité alimentaire, et les déplacements répétés avaient pour conséquence l'adoption de stratégies de survie préjudiciables. En 2014, le PAM prévoyait de transposer ses opérations à plus grande échelle afin d'atteindre 4,25 millions de personnes dans le pays et 3 millions dans l'ensemble de la sous-région.
67. Au Soudan, le PAM, qui était venu en aide à 3,7 millions de bénéficiaires en 2013 malgré l'insécurité, l'insuffisance des fonds, l'accès limité et les problèmes logistiques, souhaitait maintenant s'orienter vers des modalités de redressement. Des rations complètes étaient distribuées dans l'État de Palestine, mais certaines activités étaient interrompues faute de fonds. Le PAM avait rapidement reproduit à plus grande échelle le programme de bons assortis de conditions, dans le cadre duquel des bons d'alimentation électroniques étaient distribués en échange d'activités d'amélioration du secteur agricole.
68. En collaboration avec les gouvernements, le Bureau régional intensifiait le soutien apporté aux programmes nationaux de filets de sécurité et de subventions en Égypte, en Iraq et en Jordanie, et il avait élargi ses programmes d'alimentation scolaire dans 12 pays de la région. En 2013, il avait soutenu les économies locales en injectant 475 millions de dollars dans la région.
69. Le Directeur régional a remercié tous les donateurs et fait observer qu'il fallait encore mobiliser 400 millions de dollars, correspondant à 56 pour cent des besoins régionaux, pour combler les déficits de financement.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Yémen 200636 **(2014/EB.1/10) (pour approbation)**

70. Le Directeur de pays a appelé l'attention sur la situation à l'origine de l'insécurité alimentaire endémique qui sévissait dans le pays et noté le climat de conflit et d'insécurité; le PAM était toutefois convaincu qu'il parviendrait à atteindre tous ceux qui devaient l'être. Cette intervention avait pour principal objectif de sauver des vies, mais l'assistance serait également axée sur le redressement et le renforcement de la résilience, en accord avec les politiques nationales et en partenariat avec les organismes des Nations Unies et les ONG.
71. Le Conseil a exprimé son vif soutien à l'IPSR et s'est notamment félicité de la réorientation des activités, des secours au renforcement de la résilience, ainsi que des processus de consultation et de l'esprit d'ouverture des dirigeants du PAM. Les membres ont encouragé le PAM à remédier aux problèmes découlant de la diminution des revenus due au retour des travailleurs migrants. Certains d'entre eux ont demandé des précisions sur les difficultés d'accès et les modalités de gestion des risques, et recommandé de classer l'éventail des activités par ordre de priorité afin de faire le meilleur usage possible des fonds disponibles. Le PAM était invité à développer au maximum les synergies avec les interventions menées par ses partenaires, et à communiquer des évaluations actualisées des besoins afin d'optimiser le ciblage.
72. Le Directeur de pays a fait observer que le PAM avait notamment pour partenaires les institutions ayant leur siège à Rome, l'UNICEF et la Banque mondiale, et que l'IPSR comportait des activités visant à créer des emplois et améliorer la production agricole. Un registre des risques et un plan d'atténuation étaient en place. La proportion entre les activités fondées sur des espèces et celles utilisant des vivres serait constamment suivie. Il était prévu d'effectuer une enquête approfondie sur la sécurité alimentaire afin de mettre à jour les statistiques dans ce domaine; de plus amples détails seraient fournis lors de la réunion d'information sur les opérations. Les listes des bénéficiaires étaient actualisées, et d'autres partenariats avec des ONG étaient prévus.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

73. Le Directeur régional a fait un bref exposé sur les activités du PAM en Asie, à commencer par l'intervention d'urgence aux Philippines. Le déploiement après le passage du typhon avait été rapide mais, vu l'ampleur des destructions, la tâche avait été difficile, surtout pendant les premiers jours. Le PAM avait répondu aux besoins urgents, et revu le classement de la situation d'urgence au bout de deux mois, du niveau 3 au niveau 2, ce qui indiquait un passage accéléré à des activités de redressement rapide. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien immédiat et généreux des donateurs.
74. Une brève vidéo montrait les conditions dans lesquelles le PAM avait travaillé. Cette situation d'urgence démesurée touchait trois zones urbaines et d'autres régions plus isolées, ce qui exigeait des opérations logistiques complexes et un effort de coordination avec le Gouvernement et les autres partenaires. Fin novembre, le PAM secourait près de 3 millions de personnes, continuant de faire face à la situation d'urgence tout en démarrant les activités de redressement. L'assistance directe aux victimes du typhon serait progressivement réduite dans les six mois suivant le début de la crise, à mesure que le PAM réorienterait ses activités vers le renforcement de la capacité d'intervention du Gouvernement.
75. Dans l'ensemble de la région, le PAM s'employait avec ses partenaires à améliorer la préparation aux situations d'urgence, compte tenu de la fréquence des catastrophes naturelles. Une stratégie régionale de préparation préalable était en cours d'élaboration avec

le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et le PAM dispensait une formation aux cadres débutants des organismes nationaux de gestion des catastrophes des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

76. Les bureaux de pays du PAM en Afghanistan et au Pakistan se préparaient en prévision d'éventuelles menaces à la sécurité, après l'élection d'avril en Afghanistan et le retrait des troupes occidentales du pays d'ici à la fin de 2014. Il était notamment prévu de prépositionner et de livrer à travers la frontière les ressources servant aux programmes.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2014/EB.1/11) (*pour examen*)

77. Le Secrétariat a salué les évaluations indépendantes réalisées par le Corps commun d'inspection, indiquant que 11 rapports et notes appelant une action du PAM avaient été publiés depuis la présentation du dernier rapport au Conseil. Il a remercié le groupe de travail du Bureau pour sa collaboration sur les recommandations appelant une action des organes délibérants et a indiqué que 71 pour cent des recommandations en instance qui nécessitaient une action du PAM avaient été appliquées, contre 53 pour cent en 2013.
78. Les membres du Conseil ont remercié le Secrétariat des progrès réalisés en matière de suivi des recommandations, lesquelles constituaient à leur avis une source précieuse d'observations indépendantes et d'enseignements. Des membres du Conseil ont demandé, et obtenu, des éclaircissements sur les pratiques du Secrétariat concernant le recrutement des consultants et les rapports prévus sur la composition des effectifs. Le Conseil a encouragé le PAM à mettre en place une formation sur la gestion de l'aménagement des modalités de travail, et à promouvoir les initiatives en faveur de l'environnement, comme la réduction des émissions de carbone et les améliorations concernant les bâtiments écologiques.
79. Le Secrétariat a confirmé qu'il continuerait d'intégrer les questions environnementales dans ses opérations. Il a signalé que, si quelques consultants étaient recrutés sans processus de mise en concurrence, en raison des contraintes de temps imposées par les interventions d'urgence, une enquête approfondie était menée lorsque les délais le permettaient. La stratégie en matière de personnel, qui serait présentée à la session annuelle, devait porter sur les questions d'effectifs, de direction et de gestion des talents.

QUESTIONS DIVERSES

Simplification de la procédure d'approbation des programmes de pays (2014/EB.1/12) (*pour approbation*)

80. Le Secrétariat a présenté une proposition selon laquelle les programmes de pays seraient soumis pour étude et approbation à la même session du Conseil, conformément à la recommandation issue de l'Examen quadriennal complet. La procédure serait la même que celle qui est déjà appliquée pour approuver les IPSR: les programmes de pays seraient mis à la disposition des membres quatre semaines avant la session du Conseil. Le Secrétariat a souligné que, pendant la conception de chaque programme, des consultations auraient lieu au niveau du pays.
81. Le Conseil s'est félicité de cette occasion d'aligner la procédure d'approbation du PAM sur celles des autres fonds et programmes des Nations Unies, notant que cette approbation

en une seule étape réduirait les coûts de transaction et serait plus rapide et plus efficace. Il était effectivement nécessaire de tenir systématiquement des consultations au niveau du pays au moment de l'élaboration du programme, afin de garantir la transparence. Il était préconisé de mettre les programmes de pays à la disposition des membres aussi longtemps que possible avant les sessions du Conseil et de tenir les consultations voulues. Les membres du Conseil ont fait observer que cette procédure nouvelle aurait une incidence sur le programme de travail en cours.

82. En réponse, le Secrétariat a accepté de veiller à ce que les consultations voulues soient tenues au niveau du pays et avec toutes les parties prenantes intéressées. Il a confirmé au Conseil que le PAM respectait les principes interinstitutionnels convenus dans les procédures opérationnelles permanentes établies pour l'initiative Unis dans l'action, et qu'il adapterait en conséquence les instruments et procédures de ses programmes dans les pays concernés par cette approche. Le nouveau programme de pays pour le Kenya serait soumis au Conseil pour approbation à sa session annuelle de 2014 et les programmes de pays pour le Congo, le Guatemala et la Sierra Leone à sa deuxième session ordinaire de cette même année.

Point sur la mise en œuvre de l'Examen quadriennal complet *(pour information)*

83. Le Secrétariat a présenté ce document pour examen, à la demande du Conseil. L'Examen quadriennal complet était le principal instrument d'action servant de guide pour les opérations menées par le système des Nations Unies. Il contenait 170 mesures requises, dont 13 étaient assorties de délais précis et nécessitaient une action de la part du Conseil. Le point sur les progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre de l'Examen quadriennal complet serait intégré au Rapport annuel sur les résultats.
84. Le Conseil a noté avec intérêt la suite donnée à l'Examen quadriennal complet et félicité le Secrétariat pour les mesures dont la mise en œuvre était terminée. Les membres ont demandé que les prochains points sur les progrès accomplis rendent compte de la mise en œuvre des mesures requises concernant la problématique hommes-femmes et l'élargissement de la base de donateurs, et que la rationalisation interinstitutionnelle des procédures opératoires soit considérée comme un processus continu; ils ont en outre proposé de créer un groupe de travail sur l'Examen quadriennal complet.

Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM *(pour information)*

85. Le Président du Conseil sortant a rendu compte de la réunion coordonnée par ONU-Femmes, qui s'était tenue à New York le 3 février. Les participants à cette réunion avaient examiné les critères d'efficacité en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les plans stratégiques des organismes des Nations Unies, et la cohérence des actions engagées par le système des Nations Unies pour éliminer la pauvreté et la vulnérabilité et renforcer la résilience.
86. Parmi les points soulevés pendant l'examen de l'intégration de la problématique hommes-femmes figuraient l'application du SWAP, afin d'améliorer la cohérence des activités dans ce domaine, et l'utilisation du marqueur de l'égalité hommes-femmes, afin de faciliter la comparaison des données et le suivi des affectations de ressources aux programmes en faveur de l'égalité des sexes. Le programme type d'activités du PAM en matière de problématique hommes-femmes a été considéré comme la meilleure façon de procéder.

87. Au cours de l'examen des initiatives visant à éliminer la pauvreté et renforcer la résilience, les participants ont noté que la pauvreté est un problème pluridisciplinaire qu'aucun organisme ne peut résoudre à lui seul. Il convenait d'améliorer la coordination au sein des Nations Unies, notamment grâce aux procédures opérationnelles permanentes et à la mise en œuvre conjointe des programmes. La participation des gouvernements des pays était essentielle. La sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté devraient continuer de figurer parmi les priorités de développement pour l'après-2015.

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

10 février 2014

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S. E. Mme Evelyn Anita Stokes-Hayford (Ghana, Liste A) aux fonctions de Présidente pour un mandat d'un an. M. Robert Sabiiti (Ouganda, Liste A) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu M. Samuel Beever (Australie, Liste D) aux fonctions de Vice-Président. M. Andreas Schiess (Suisse, Liste D) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an, en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM: M. Vimlendra Sharan (Inde, Liste B); S. E. Mme Stephanie Hochstetter Skinner-Klée (Guatemala, Liste C); et Mme Marieta Okenková (Slovaquie, Liste E). Ont été élus suppléants: S. E. M. Hassan Janabi (Iraq, Liste B); M. Juan Carlos Sarmiento Umbarila (Colombie, Liste C); et M. Victor Fedorinov (Fédération de Russie, Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. GUO Handi (Chine, Liste B) Rapporteur de la première session ordinaire de 2014.

10 février 2014

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**2014/EB.1/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

10 février 2014

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2014/EB.1/2 Examen du cadre de financement: Mécanisme de financement anticipé

Le Conseil a pris note du document intitulé "Examen du cadre de financement: Mécanisme de financement anticipé" (WFP/EB.1/2014/4-A/1), des objectifs et du calendrier proposés pour la poursuite de l'examen du cadre de financement du PAM en 2014 ainsi que de l'utilisation actuelle des mécanismes de préfinancement. Il attendait avec intérêt la suite des propositions concernant l'extension du Mécanisme de financement anticipé.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.1/2014/4(A,B)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.1/2014/4(A,B)/3*).

11 février 2014

2014/EB.1/3 Méthode de calcul du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM

Le Conseil a pris note du document intitulé "Méthode de calcul du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM" (WFP/EB.1/2014/4-B/1) et attendait avec intérêt une analyse plus poussée tenant compte des résultats de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.1/2014/4(A,B)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2014/4(A,B)/3*).

11 février 2014

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2014/EB.1/4 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2008–2013) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2008-2013)" (WFP/EB.1/2014/5-A*) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2014/5-A/Add.1, et a invité le Secrétariat à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats. À cet égard, le Conseil a prié le PAM de fournir un rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation, lorsque le point serait fait sur l'élaboration de la nouvelle politique en matière de problématique hommes-femmes à la deuxième session ordinaire de 2014, ainsi qu'il était déjà prévu dans le programme de travail pour l'exercice biennal.

10 février 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**2014/EB.1/5 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Guatemala (2003–2010) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Guatemala (2003–2010)" (WFP/EB.1/2014/5-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2014/5-B/Add.1, et a invité le Secrétariat à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

10 février 2014

2014/EB.1/6 Interventions prolongées de secours et de redressement—Haïti 200618

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 200618, "Renforcer la préparation aux situations d'urgence et la résilience" (WFP/EB.1/2014/6-B/1), qui était proposée.

10 février 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**2014/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Sénégal (2005–2010) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Sénégal (2005–2010)" (WFP/EB.1/2014/5-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2014/5-C/Add.1, et a invité le Secrétariat à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

10 février 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**2014/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence en Ouganda (2005–2010) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence en Ouganda (2005–2010)" (WFP/EB.1/2014/5-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2014/5-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

11 février 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE**2014/EB.1/9 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
République du Congo 200211**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 6,8 millions de dollars proposée pour le projet de développement République du Congo 200211, ainsi que la prolongation de ce projet pour une durée de dix mois, du 1^{er} mars au 31 décembre 2014 (WFP/EB.1/2014/6-A*).

11 février 2014

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD,
EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE****2014/EB.1/10 Interventions prolongées de secours et de redressement—
Yémen 200636**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Yémen 200636, "Protéger des vies, améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, et renforcer la résilience" (WFP/EB.1/2014/6-B/2), qui était proposée.

11 février 2014

QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET DE GESTION**2014/EB.1/11 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM**

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2014/9).

11 février 2014

QUESTIONS DIVERSES**2014/EB.1/12 Simplification de la procédure d'approbation des programmes de pays**

Ayant examiné le document intitulé "Simplification de la procédure d'approbation des programmes de pays" (WFP/EB.1/2014/11-B), le Conseil a approuvé la procédure qui y était décrite, selon laquelle les programmes de pays sont étudiés et approuvés à la même session, et a prié le Secrétariat de veiller à ce que les consultations voulues soient tenues au niveau des pays et avec toutes les parties prenantes concernées.

11 février 2014

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**2014/EB.1/13 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2013 du
Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2013 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2013/13.

11 février 2014

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Examen du cadre de financement: Mécanisme de financement anticipé (*pour examen*)
 - b) Méthode de calcul du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM (*pour examen*)
5. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2008–2013) et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Guatemala (2003–2010), et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Sénégal (2005–2010), et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence en Ouganda (2005–2010), et réponse de la direction

Questions opérationnelles

6. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*
 - a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - République du Congo 200211
 - b) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Haïti 200618
 - Yémen 200636
7. *Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)*
 - a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013
 - Djibouti 200498
 - Maroc 200494
 - République kirghize 200176
 - Swaziland 200508
 - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013

- c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2013
 - Cameroun 200552
 - Gambie 200557
 - Jordanie 200537
 - Malawi 200460
- d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2013
- e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2013
- 8. ***Questions d'organisation et de procédure***
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2014–2015 (*pour information*)
- 9. ***Questions d'administration et de gestion***
 - Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour examen*)
- 10. ***Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2013 du Conseil d'administration*** (*pour approbation*)
- 11. ***Questions diverses***
 - a) Point sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet (*pour information*)
 - b) Simplification de la procédure d'approbation des programmes de pays (*pour approbation*)
 - c) Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
- 12. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CAI	coûts d'appui indirects
DFID	Ministère britannique du développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SWAP	Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoirs